



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 164-18 C

Objet : *RD - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2018*
Abrogation de la délibération n° 068-18 C du 3 mai 2018

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Anne Manipoud
Bassens	Jean-Luc Berthelay
Bellecombe-en-Bauges	Julien Donzel
Challes-les-Eaux	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Chambéry	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 7

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 164-18 C

objet **RD - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2018**
Abrogation de la délibération n° 068-18 C du 3 mai 2018

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, rappelle que le Conseil communautaire du 3 mai 2018 avait approuvé les tarifs de la patinoire de Buisson-Rond appliqués à partir du 25 juin 2018.

Sans remettre en question les tarifs récemment approuvés qui sont reconduits, il convient d'apporter les ajustements suivants :

- précision apportée sur le tarif « anniversaire » : la prestation globale est offerte à l'enfant qui fête son anniversaire à la patinoire,
- suite à une erreur de saisie sur la délibération des tarifs de la patinoire, mise en cohérence avec la grille tarifaire de la piscine du tarif unique « abonnement annuel patinoire/piscine de Buisson Rond », soit 275 € au lieu de 265 €.

Les autres tarifs de la grille tarifaire sont inchangés.

La nouvelle grille tarifaire jointe sera applicable à compter du 1^{er} octobre 2018.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° 068-18 C du Conseil communautaire du 3 mai 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : abroge la délibération n° 068-18 C du 3 mai 2018,

Article 2 : approuve la grille tarifaire d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond jointe en annexe, applicable à compter du 1^{er} octobre 2018.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 164-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2018
Abrogation de la délibération n° 068-18 C du 3 mai 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe : Grille tarifaire patinoire;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21245H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21245H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018